

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

ParisTestConf #6 - 25 mars 2025

Sommaire

Introduction	2
Engagement - admission	3
Obligations de l'Orateur	3
Droits à l'image	3
Données personnelles	3
Défraiement des frais de déplacement	4
Accompagnement	4
Billet pour accéder à la conférence	4
Annexes	5
Autorisation d'exploitation de droit à l'image	5
Code de Conduite	6

Introduction

La ParisTestConf est une conférence française axée sur la qualité logicielle. Son but est de permettre le partage de la connaissance au sein de la communauté de la qualité française.

Organisée bénévolement par des passionnés issus de l'Association Française de la Qualité et du Test, elle propose un ensemble cohérent et diversifié de talks à destination de toute la population concernée par le craft logiciel.

Les organisateurs mettent l'accent sur l'inclusivité et la diversité des oratrices et orateurs.

Dans les paragraphes suivants, l'«Organisateur» désigne la structure organisant la conférence (Association Française de la Qualité et du Test), réunie sous la forme d'un comité d'organisation.

«L'Orateur» désigne toute personne ayant finalisé une inscription à ladite conférence au travers du processus en ligne de dépôt d'une proposition de talk.

Toute admission à la conférence implique l'adhésion totale et entière de l'Orateur aux présentes Conditions Générales ainsi qu'à l'ensemble des documents qui y sont visés.

L'Organisateur se réserve la faculté de modifier les présentes Conditions Générales, sans préavis. Toute modification sera portée à la connaissance de l'Orateur. Les modifications résultant d'évolutions de la réglementation et/ou liées à la sécurité des personnes et des biens seront d'application immédiate sans qu'il soit nécessaire de recourir à la signature d'un quelconque document. Dans l'hypothèse d'une modification des dates et/ou du Site accueillant la conférence décidée par l'Organisateur pour quelque raison que ce soit, ou de toute modification des présentes Conditions Générales qui ne serait pas d'application immédiate conformément aux dispositions du paragraphe précédent, ce changement sera notifié à l'Orateur. Sauf dénonciation de sa demande de participation opérée par l'Orateur par mail adressée à l'Organisateur dans les 15 jours de ladite notification, les nouvelles dates et/ou nouveau Site accueillant la conférence ou encore la version modifiée des Conditions Générales, seront réputés acceptés par l'Orateur. Il est enfin expressément précisé que l'admission de l'Orateur à la conférence n'oblige en aucun cas l'Organisateur à admettre l'Orateur aux sessions futures de la conférence, ni ne confère à l'Orateur aucun droit de réservation ou de priorité à cet égard.

Engagement - admission

Toutes les propositions seront étudiées par l'Organisateur. La validation ou le refus d'une participation se font à la discrétion de l'Organisateur, sans justification. Une réponse positive ou négative sera cependant systématiquement fournie à l'Orateur.

L'Orateur devra impérativement confirmer sa participation afin de la valider.

La sélection des participations se fait par classement avec liste d'attente : en fonction des désistements, cette liste sera amenée à évoluer avec le temps.

Obligations de l'Orateur

Toute proposition retenue implique pour l'Orateur de fournir une version du support utilisé lors de la présentation (slides...) au minimum 10 jours avant le début de la conférence, afin que celui-ci soit laissé à disposition du public après la conférence. L'Orateur s'engage à fournir une version à jour si des modifications sont nécessaires avant la conférence.

En outre, l'Orateur s'engage à demeurer disponible auprès du comité et répondre dans un délai raisonnable afin de faciliter les modalités d'organisation de la conférence.

Enfin, l'Orateur s'engage à respecter le Code de Conduite fourni en annexe.

En cas de non-respect par l'Orateur des présentes Conditions Générales et des documents associés, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler la participation et d'exclure l'Orateur de la conférence. Dans ce cas, les frais engagés par l'Orateur ne feront l'objet d'aucun remboursement.

Droits à l'image

Les conférences sont filmées.

En participant à la conférence, l'Orateur accepte que sa prestation soit filmée et mise à disposition pour une durée illimitée sur les médias contrôlés par l'Organisateur. Un document complet décrivant les droits à l'image est fourni en annexe.

Données personnelles

Afin de procéder à l'organisation de la conférence, l'Organisateur doit récolter des données personnelles. Ces données sont récoltées via l'application Sessionize centralisant toutes les inscriptions et propositions de talks.

Les données personnelles récoltées sur Sessionize ne sont exploitées que selon les modalités suivantes:

- Nom, Prénom, Société, Photo → Programme affiché sur le site Web, vidéo promotionnelle du programme, affichage du programme sur site le jour J, Réseaux Sociaux de l'Organisateur
- adresse postale, téléphone, email → Utilisé uniquement à des fins de contact entre l'Orateur et l'Organisateur

Défraiement des frais de déplacement

Pour l'Orateur n'habitant pas Paris (75), il est possible de se faire rembourser les frais de :

- transport
- nuitée

Dans la limite totale de 300€ par Orateur sur présentation de justificatifs.

En cas d'annulation de l'Orateur de sa participation, aucun frais ne sera remboursé.

Accompagnement

L'Orateur peut sur simple demande à l'Organisateur demander à organiser des sessions de répétition avec l'Organisateur ainsi que des relectures des supports de présentation.

Le jour de la conférence, L'Organisateur met à disposition une salle réservée aux Orateurs.

Billet pour accéder à la conférence

Tout Orateur ayant été accepté et ayant validé sa participation se verra remettre un billet offert par l'Organisateur, comprenant l'accès à la conférence, au repas de midi et aux collations.

Annexes

Autorisation d'exploitation de droit à l'image

Objet : Autorisation de publication d'une présentation filmée.

J'autorise la ParisTestConf et son équipe d'organisateur à faire des captations photo et vidéo de la présentation que je présenterai lors de la 6ème édition de la ParisTestConf qui aura lieu le 25 mars 2025.

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'accepte que les captations où j'apparais soient utilisées, exploitées et diffusées par la ParisTestConf dans le cadre de ses communications auprès de ses différents publics, notamment sur des systèmes de diffusion live streaming, de vidéo conférence, de plateformes de streaming vidéo permettant le replay, ainsi que sous toute forme et sur tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, intégralement ou par extraits. Ce contrat est reconduit de manière tacite chaque année.

Je déclare disposer des droits de propriété intellectuelle sur les éléments et supports que je présenterai (slides / images / vidéos) lors de mon intervention ou à défaut, je m'engage à en préciser la source.

Je prends note que je peux interrompre à tout moment la publication de ces images ou vidéos sur simple demande adressée par courriel à la ParisTestConf (contact@paristestconf.com).

La présente autorisation est personnelle et incessible, et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés.

La ParisTestConf s'interdit expressément de procéder à une exploitation des enregistrements susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de ma personne.

Je déclare avoir 18 ans ou plus. J'ai lu et compris toutes les implications de cette autorisation.

La présente autorisation d'exploitation de mon droit à l'image est consentie à titre gratuit. L'acceptation du présent document est supposée entière lors du dépôt d'une demande de participation à la conférence.

Code de Conduite

Le harcèlement inclut des commentaires oraux ou écrits sur le sexe, l'identité sexuelle, l'âge, l'orientation sexuelle, le handicap, l'apparence physique, la race, la religion, les images à connotation sexuelle dans des lieux publics, les intimidations délibérées, la traque, la poursuite, un harcèlement photographique ou vidéo, une suite d'interruption des conférences et des autres événements, un contact physique inapproprié et des avances sexuelles non désirées, des paroles ou comportements sexistes, y compris les comportements inclus dans la définition du sexisme ordinaire.

Les prises de position publiques et militantes incitant à la haine, à la violence ou à la discrimination créent une atmosphère intimidante et malveillante, donc non-accueillante, pouvant même être ressentie comme un harcèlement.

Les participant.es à qui il sera demandé de stopper tout comportement de harcèlement doivent arrêter immédiatement.

Les sponsors sont aussi sujet à la politique anti-harcèlement. En particulier, les sponsors ne doivent pas utiliser d'images ou de matériels à connotation sexuelle. Ils ne doivent pas non plus engager d'activités à connotation sexuelle. L'équipe du stand (y compris les volontaires) ne doit pas utiliser de vêtements, uniformes ou costumes à connotation sexuelle. Ils ne doivent pas non plus créer un environnement sexualisé.

Si une personne a un comportement de harcèlement, les membres de la communauté peuvent prendre toute action qui leur semble adéquate. Cela va d'un simple avertissement à l'exclusion de la personne de la communauté.

Si vous vous sentez harcelé.e, si vous pensez que quelqu'un se fait harceler, et plus généralement en cas de problème, merci de contacter immédiatement un membre du comité d'organisation.

Les membres de l'organisation sont présents pour aider les participants et participantes à contacter la sécurité du bâtiment où se déroule l'événement, ou les forces de l'ordre, à fournir une escorte ainsi qu'à aider de toute autre façon les personnes victimes de harcèlement, pour garantir leur sécurité pendant la durée de l'activité. Nous apprécions votre participation à l'activité.

Nous attendons de tous les participants et participantes de suivre ces règles pendant toutes les activités de l'association.

Le [texte d'origine](#) est sous licence [Creative Commons Attribution 3.0 Unported License](#)

La traduction a été réalisée par [la communauté Okiwi](#). Merci d'aider à la traduction et à l'amélioration de ce texte forké.